

FORMATION GÉRER LES CHAUFFEURS ET LES VÉHICULES ROUTIERS EN TOUTE SÉCURITÉ

De l'environnement juridique à l'application sur les conducteurs, les véhicules et le matériel...

Objectifs de la formation :

- Connaître l'environnement juridique dans une entreprise de transport ;
- Gérer les informations relatives aux conducteurs et aux véhicules ;
- Prévenir et gérer les risques liés à l'activité physique ;
- Gérer le transport de matières dangereuses ;
- Traiter les incidents et les aléas.



PROGRAMME

Partie 1 : La gestion des chauffeurs routiers en toute sécurité

1. Comprendre la réglementation transport en matière de temps de travail Durée du travail, temps de pause, heures supplémentaires
2. Gérer et enregistrer les données relatives au temps de travail des conducteurs Le chronotachygraphe, le logiciel de collecte des informations, gérer les nonconformités
3. Prévenir les risques liés à l'activité physique (conduite et chargement/déchargement) Connaître les obligations de l'employeur en matière de santé des salariés, identifier les sources de dangers et les risques, mettre en place et respecter les protocoles de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, prévenir et maîtriser les dangers/risques

Partie 2 : La gestion des véhicules routiers

1. Gérer et enregistrer les données relatives aux véhicules Les données du véhicule, les documents à bord du véhicule
2. Gérer en toute sécurité le transport de matières dangereuses Les obligations du transporteur, le matériel obligatoire, l'affichage sur le véhicule, la formation des chauffeurs, le conseiller à la sécurité
3. Gérer les moyens matériels Les visites techniques obligatoires, la politique de maintenance, la gestion des palettes, la communication
4. Traiter les incidents et les aléas Traitement des incidents et aléas, le management des conducteurs



Caractéristiques :

Public concerné : responsable planning, responsable de parc de véhicules, chef d'équipe.

Pré-requis: aucun, le formateur s'adaptera à votre niveau.

Durée et délais d'accès : de 35h à 140h

Délais d'accès : calendrier à définir avec le formateur (avec un maximum d'un mois d'attente pour la première session).

Modalités d'accompagnement : en présentiel, en entreprise, formation synchrone (échange direct avec le formateur).

Méthodes pédagogiques :

la formation est personnalisée en fonction des demandes spécifiques des stagiaires. Nos formateurs alternent notions et applications sur des supports partagés. Les formateurs alternent entre apports théoriques, exercices, et temps de dialogue afin d'être constamment à votre écoute et ainsi dissiper vos craintes et vos démotivations.

En cas de cours en présentiel, les outils et matériels sont adaptés en fonction des besoins (rétroprojecteur, tableau, paper-bord, ordinateur,...).

Le formateur envoie les supports de la formation sur demande en cours ou en fin de formation.

Évaluation : des tests d'évaluation des compétences en début et en fin de formation sont effectués par le formateur avec l'appui de l'apprenant.

Certification : une attestation de formation est remise au stagiaire en fin de formation.

Stagiaire en situation de handicap : un référent handicap de l'organisme de formation trouvera les solutions pour adapter au mieux la formation à votre handicap. N'hésitez pas à en informer l'organisme de formation par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42 au moment de votre inscription.

Tarifs

1 ou 2 personnes : tarif sur demande

3 à 4 personnes : 80€ HT/h/par personne

5 à 9 personnes : 60€ HT /h/par personne

Pour toute demande spécifique ou pour une formation en entreprise, contactez-nous par mail au contact@askrh.com ou par téléphone au 06 18 70 47 42, et nous vous proposerons un programme et un devis adaptés.